

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 5 décembre 2022

SANTÉ ET NUMÉRIQUE : plus de 120 professionnels de santé à la journée identitovigilance organisée par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le GCS Sara le 2 décembre dernier à Lyon.

Les participants, issus des établissements de santé et médico-sociaux de la région, ont échangé sur l'[identité nationale de santé](#) (INS), son déploiement dans leurs structures et les enjeux de son utilisation pour une meilleure prise en charge du patient.

Ils ont pu s'appuyer sur :

- les **présentations et tables rondes** animées par des représentants de l'Agence du numérique en santé, de la Délégation ministérielle au numérique en santé, du CEPPRAAL (association pour la qualité et la sécurité des soins), du GRIVES (groupe régional d'identitovigilance en santé en PACA) et de l'Assurance maladie ;
- les **retours d'expériences de plusieurs établissements** de la région : AIMV (soins à domicile), Clinique Saint-Vincent-de-Paul, Médipôle de Savoie, CHU de Clermont-Ferrand et CHU de Saint-Etienne ;
- une **mise en situation à travers la « chambre des erreurs »**, atelier visant à détecter des erreurs liées à l'identification d'un patient lors de son hospitalisation.

En plus des 120 participants présents à l'ENS de Lyon, une soixantaine de personnes ont suivi la journée via la retransmission en direct, preuve de leur intérêt pour cette thématique. Le replay est disponible sur la [chaîne YouTube du GCS Sara](#).

L'INS, service socle du Ségur numérique

La mise en place de l'INS dans le parcours du patient est une des priorités du [Ségur numérique](#). En effet, son utilisation est un prérequis pour l'alimentation du Dossier médical partagé, comme pour l'utilisation de la Messagerie sécurisée de santé, fonctionnalités accessibles via [Mon espace santé](#), le nouveau carnet de santé numérique.

L'INS permet notamment de sécuriser les admissions des usagers, faciliter les échanges et partages de données de santé entre professionnels de santé, ou avec le patient.

L'INS se compose :

- **d'un matricule INS** : il s'agit du numéro d'identification au répertoire des personnes physiques géré par l'INSEE (NIR ou NIA),
- **des traits d'identité stricts** : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe, lieu de naissance (code INSEE), issus de l'état civil du patient.

L'INS en quelques chiffres

En octobre 2022, on comptait :

- 2 040 structures et plus de 53 000 professionnels de santé libéraux utilisateurs du [téléservice INSi](#) - dont **250 structures et 6 300 professionnels de santé libéraux en Auvergne-Rhône-Alpes**.
- Près de 17 millions d'appels au téléservice INSi sur le mois pour qualifier l'INS de patients - dont **près de 1,4 million d'appels en Auvergne-Rhône-Alpes**.

Le téléservice INSi sert à effectuer les opérations de récupération et de vérification de l'identité nationale de santé. L'appel au téléservice n'est possible que par l'intermédiaire du système d'information de santé du professionnel ou de la structure auquel il a été intégré. Il nécessite une authentification de l'opérateur (CPS) ou de la structure de santé (certificat personne morale).

Le rôle de l'ARS et du GCS Sara dans la mise en œuvre du Ségur numérique

L'objectif du Ségur numérique est de faciliter et sécuriser le partage des données de santé entre les établissements, professionnels de santé et les usagers, notamment via [Mon espace santé](#).

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes décline en région la stratégie nationale, avec l'Assurance maladie et le [GCS Sara](#) (Groupement de coopération sanitaire système d'information santé en Auvergne-Rhône-Alpes).

L'ARS est chargée de la mise en œuvre et du suivi des programmes de financement (SUN-ES et ESMS numérique) et du plan de renforcement de la cyber sécurité.

Le GCS Sara accompagne les établissements et structures médico-sociales dans le développement technique des projets nationaux (dossier médical partagé, messagerie sécurisée de santé, identité nationale de santé, etc.) et l'usage des outils numériques régionaux (MonSisra, MesPatients, etc.).



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU